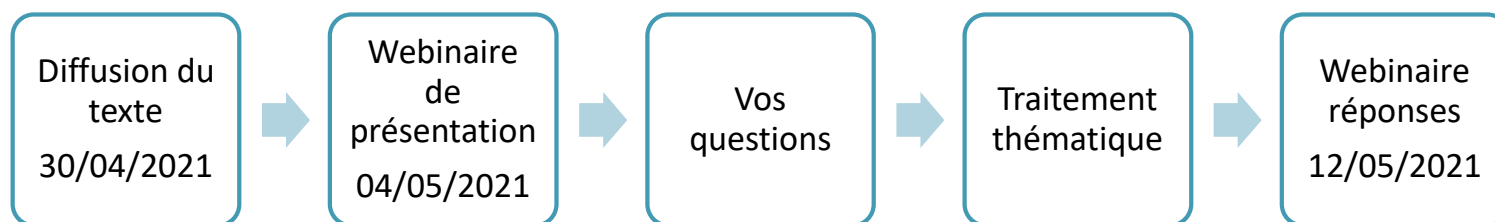




Au programme du jour



- ★ Déroulement de la programmation
- ★ Les conditions pour déposer un projet
- ★ Les modalités de mise en œuvre si le projet est sélectionné
 - ★ La subvention

La suite ?



Après le webinar : s'adresser uniquement aux Services **R**elations **O**perateurs

- 1) Lire le texte et le guide du formulaire
- 2) Visionner les 2 webinaires > **REPLAY + supports**
- 3) S'adresser au SRO si des doutes persistent, jsq clôture des candidatures



SRO



~~appelprojets.siegecentral@forem.be~~



Pendant le webinar : en marge selon le thème

➔ Réponses ciblées en fin de webinar



1

DÉROULEMENT DE LA PROGRAMMATION

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021

Programmation continue

- 3 années consécutives : 2022 > 2024
- Continuité des actions (pas de phases)
- Évaluation formalisée une fois par an = qualitative

Stop ou encore ?

- Encore : le projet continue – le contrat du stagiaire continue
- Stop : le projet s'arrête – le contrat du stagiaire s'arrête



Faut-il clôturer l'action avant l'évaluation annuelle ? NON

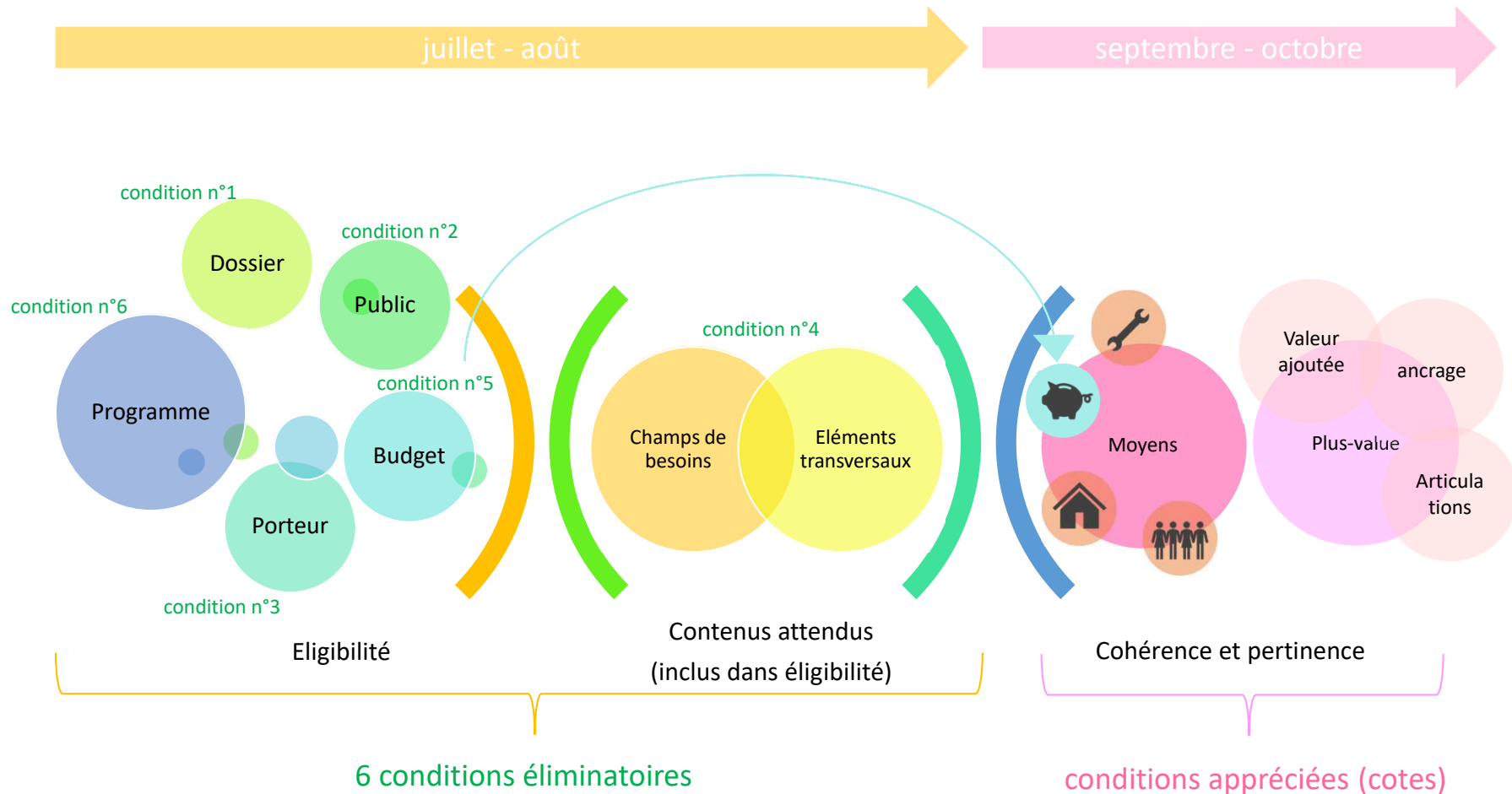


2

LES CONDITIONS POUR DÉPOSER UN PROJET

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021

Quelles conditions pour la candidature ?



Eligibilité - condition n°1 : le dossier

- Le dossier de candidature
= le formulaire électronique
- Les annexes
= uniquement celles demandées
(pour justifier de son expertise en tant que porteur)



Peut-on annexer son programme ?

NON

Eligibilité - condition n°2 : le public

DE d'origine extra UE DE bénéficiaires du RIS Jeunes DE Et tous les autres

TOUS
les demandeurs d'emploi inscrits



Précisions dans le texte :
Quel public vers quel parcours ?



Peut-on cibler un public en particulier comme les 18-25 ans ou le public d'origine étrangère parce que c'est notre cœur de métier (CRI) ?

OUI



Et les « article 60 » ? NON : pas DE

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



3 types de projets à proposer au Forem :

3 portes d'entrée dans l'Appel – 3 publics

Coordinateur des parcours

PARCOURS DIRECT → court



Public avec + atouts

Public proche

PARCOURS INTENSIF → moyen à long



Public avec + freins divers

Public éloigné

PARCOURS SPECIFIQUE → long

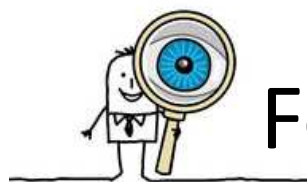


*Public avec problématiques multiples
psycho-médico-sociales*

Public très éloigné

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021

LE FOREM



Focus : Public du **parcours spécifique**

■ Problématiques multiples et combinées

■ Psycho + médico + social

⇒ Fort éloignement de l'emploi

« personnes très éloignées de l'emploi en raison d'une combinaison de facteurs psycho-médico-sociaux qui affectent durablement leur santé et/ou leur intégration sociale et, de ce fait, leur intégration professionnelle avec comme conséquence qu'elles ne sont pas en mesure de travailler dans le circuit économique normal ou dans le cadre d'un travail adapté et encadré ».

⇒ **Accompagnement par les AS du Forem**

À préciser /
clarifier en
COPIL

❓ Et si l'AS n'adresse pas le bon public ? Pas possible

❓ Et si l'AS n'en accompagne pas assez ? OK pour 20 % accompagnés par des conseillers

Eligibilité - condition n°3 : le porteur



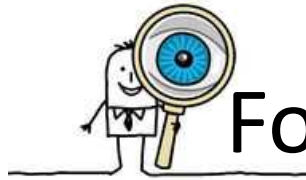
QUI SONT-ILS ?

- ALE
- CRI
- CFISPA
- MIRE
- CISP
- RQ
- CPAS
- SAACE

- Partenaires de l'Accompagnement
- Services d'insertion (déjà enregistrés comme tels)
- Autres opérateurs *démontrant* une activité régulière d'ISP
 - Soit via objet social*
 - À défaut via ONSS*
 - À défaut tout document probant*

Cascade dans le formulaire

- + activité régulière « problématiques PMS »
pour parcours spécifique



Focus : l'enregistrement **service d'insertion**

Qu'est-ce qu'un **service d'insertion** presté par une agence de placement ?

= le service presté, pour le compte de la personne, ayant pour objet de l'aider à rechercher elle-même un emploi ou à l'accompagner dans cette recherche pour qu'elle s'insère à terme dans un emploi durable et de qualité, sans être partie à la relation de travail.

Enregistrement obligatoire
au moment du démarrage des
actions



À confirmer pour avoir la subvention (formulaire d'acceptation)

PAS (seulement) service de recherche d'emploi

PAS (seulement) service d'outplacement

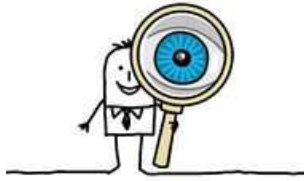
PAS (seulement) service de travail intérimaire

PAS (seulement) service de recrutement sélection



Tous les porteurs y compris les CISP ? OUI sauf MIRE, CPAS et EI

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Focus : localisation du porteur

Conditions =

- avoir **une unité** d'exploitation (d'établissement – cfr. BCE) sur le territoire de langue française de la RW
- déployer l'action proposée sur le territoire de langue française de la RW
- dans un ou plusieurs des 9 bassins
- pour des DE résidant sur le territoire de langue française de la RW



Le siège social peut être en dehors ? OUI



Les partenaires peuvent être en dehors ? OUI





Focus : Porteur en **parcours spécifique**

- Problématiques multiples (*au moins 2*) et combinées

- Psycho + médico + social :

handicap, isolement social, problèmes familiaux, violence conjugale, milieux déstructurés, menace de perte des droits parentaux, médiation de dettes, logement...

⇒ **Expérience et expertise à démontrer en + de l'ISP**

Comment ?

Soit l'objet social le montre clairement

À défaut avec tout document probant



Focus : partenaires du porteur

- Facultatif pour projets innovants
- Facultatif pour parcours direct
- Facultatif pour parcours intensif
- Obligatoire pour parcours spécifique car problématiques multiples

Le porteur est garant

? N'importe quels partenaires ?

OUI si ça renforce la cohérence du projet (moyens humains)

Le texte dit : y compris hors ISP

Pour parcours spécifique : vient aussi renforcer la plus-value

? Des partenaires de n'importe où ? OUI

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Focus : les porteurs de l'enseignement

■ Enseignement de prom. soc.

⊘ régime incompatible

■ Acteurs de l'enseignement supérieur

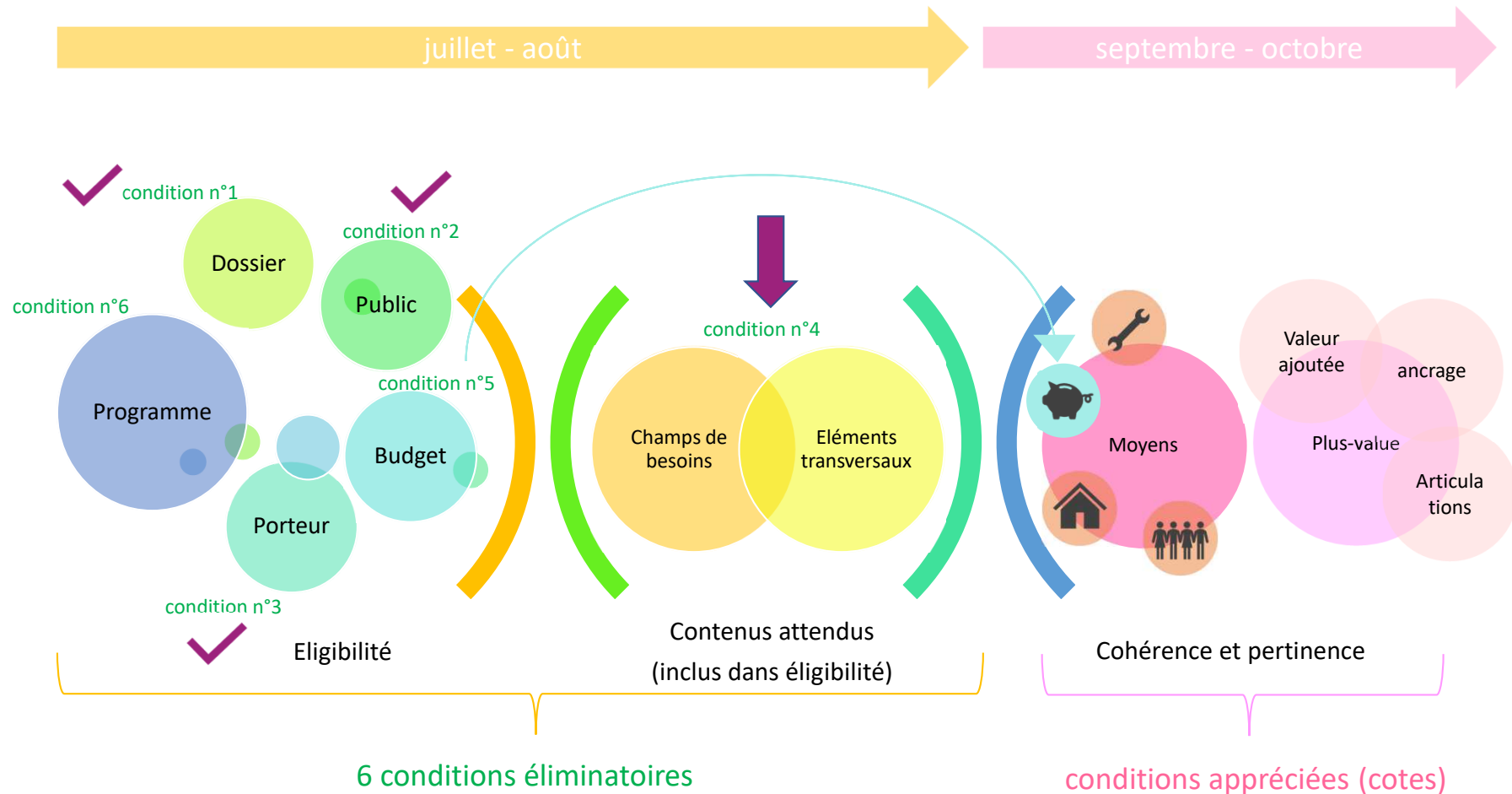


erreur dans webinaire 1



OK moyennant respect de toutes les conditions
dont enregistrement comme service d'insertion

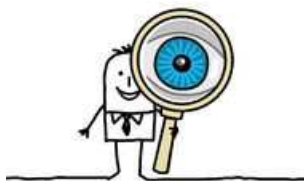
Quelles conditions pour la candidature ?



Eligibilité - condition n°4 : le projet

- Gratuit pour le DE
- Dans un ou plusieurs des 9 bassins
- Dans la période de programmation
- Aborde les contenus attendus
- Soit en individuel => *potentiel* de 30 sessions
Soit en collectif ou mixte => *potentiel* de 3 sessions
- Si stage => max 60 % du programme (du champ se confronter)

prévoir vs.
« produire »



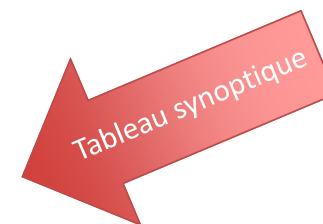
Focus : les contenus attendus

QUOI ?

- En quoi le projet va-t-il rencontrer les attentes ?



Effet attendu pour le DE



Type de parcours		Parcours direct			Parcours intensif				Parcours spécifique		
Champs de besoins		S'ORIENTER	SE CONFRONTER	TOTAL	S'ORIENTER	S'OUTILLER	SE CONFRONTER	TOTAL	SE MOBILISER	S'ORIENTER	TOTAL
CONDITIONS de contenu (éliminatoires)	Effet attendu pour le demandeur d'emploi	*bilan connaissances et compétences *projet professionnel *info validation de compétences *appréhension secteur visé	*feuille de route adaptée pour rencontrer des entreprises *rencontre de professionnels *immersion / mise en situation *utilisation des outils numériques		*bilan connaissances et compétences *projet professionnel *info validation de compétences *appréhension secteur visé	*recherche d'emploi autonome *connaissances et compétences pour réaliser le projet professionnel *utilisation d'outils de recherche d'emploi	*feuille de route adaptée pour rencontrer des entreprises *rencontre de professionnels *immersion / mise en situation *utilisation des outils numériques		* prise de conscience des freins *compétences comportementales, lien social, capacité à agir *mobilisation, accroche *mise en situation/confrontation du projet selon les capacités et contraintes spécifiques *moyens et outils	* projet professionnel adapté aux problèmes médicaux et capacités physiques ; *identification des postes adaptés *mise en contact avec des services spécifiques	

S'ORIENTER vers le marché du travail

S'orienter

(ce champ de besoins concerne les 3 types de parcours)

☉ parcours spécifique

☉ parcours intensif

☉ parcours direct

Texte d'appel

Le demandeur d'emploi ne dispose pas d'un projet professionnel clair ou doit se réorienter.

Grâce au projet :

- ☑ il dispose d'un état des lieux (**bilan**) de ses **connaissances et compétences** et ce, notamment dans un ou plusieurs des domaines suivants, en rapport avec son projet professionnel :
 - expression orale et écrite en français,
 - mathématiques,
 - numérique ;
- ☑ il initie, construit et/ou éprouve son **projet professionnel** de façon adaptée à son bilan ;
- ☑ il est informé des procédures relatives à la **validation de compétences** et autres démarches utiles de façon adaptée à son projet ;
- ☑ il appréhende le **secteur** d'activités relatif à son projet professionnel et est mis en contact avec des services qui répondent à ses besoins le cas échéant.

Contenu particulier pour le parcours spécifique

Le demandeur d'emploi accompagné par l'assistant social du Forem²¹ présente des particularités d'ordre médical qui réduisent ses capacités physiques pour travailler.

Grâce au projet :

- ☑ il aura construit un projet professionnel en lien avec ses difficultés médicales et adapté à ses capacités physiques ;
- ☑ il identifiera les postes de travail adaptés à sa situation ;
- ☑ il aura été mis en contact avec des services qui répondent à ses besoins d'orientation spécifiques (AVIQ, Centre de revalidation fonctionnelle, CFISPA : centre de formation d'insertion socioprofessionnelle adaptée, ...).

SE MOBILISER vers le marché du travail

Se mobiliser

(ce champ de besoins concerne UNIQUEMENT le parcours spécifique, dans lequel il est obligatoire)

☉ parcours spécifique

parcours intensif

parcours direct

Le demandeur d'emploi accompagné par l'assistant social²⁰ du Forem :

- présente des difficultés importantes liées à sa vie personnelle et son environnement
- est en situation de **décrochage socio-professionnel** et a besoin d'être (re)mobilisé dans un projet de vie et professionnel.

Grâce au projet :

- ☑ il se sera impliqué dans la levée des **freins multiples** qu'il rencontre et sera à même de réagir adéquatement par la suite ;
- ☑ il aura développé des **compétences comportementales** lui permettant de recréer du lien social et de retrouver sa capacité à agir professionnellement : autonomie, régularité, respect des consignes, hygiène, etc. ;
- ☑ il sera mobilisé par des **techniques d'accroche** adaptée et disposera d'une amorce de projet personnel et professionnel, lui permettant d'identifier des actions concrètes à mener à court/moyen terme dans son parcours vers le marché du travail ;
- ☑ il se sera **confronté avec le marché** du travail par le biais de mises en situation professionnelle (stages, par exemple) ;
- ☑ il aura acquis **des moyens et des outils pour solutionner ses difficultés** sociales (isolement social, logement, surendettement, ...) et pour s'adresser aux organismes et structures susceptibles de le guider dans ses démarches.

S'OUTILLER pour le marché du travail

S'outiller

(ce champ de besoin concerne UNIQUEMENT les parcours intensif et spécifique)

parcours spécifique

☉ parcours intensif

parcours direct

Le demandeur d'emploi dispose d'un projet professionnel et, grâce au projet,

- ☑ il est en mesure d'effectuer une **recherche d'emploi** en toute autonomie ;
- ☑ il dispose des **connaissances et compétences** nécessaires à la réalisation de son projet professionnel :
 - compétences de base (expression orale et écrite en français, mathématiques)
 - compétences numériques ;
- ☑ il est en mesure de mettre en pratique différents **outils** de recherche d'emploi tels que :
 - curriculum Vitae,
 - lettre de motivation,
 - préparation aux entretiens d'embauche,
 - nouvelles techniques de recherche d'emploi (CV video, candidature on-line, utilisation des réseaux sociaux, ...).

SE CONFRONTER au marché du travail

Se confronter

(ce champ de besoin concerne UNIQUEMENT les parcours intensif et direct)

parcours spécifique

☉ parcours intensif

☉ parcours direct

Le demandeur d'emploi dispose d'un projet professionnel clair et, grâce au projet, il se confronte au marché du travail en étant mis en contact avec une ou plusieurs entreprises. Il a ainsi l'opportunité de :

- ☑ construire une feuille de route pour aller à la **rencontre des entreprises**, adaptée à ses besoins et ses compétences ;
- ☑ **rencontrer des professionnels** (parrainage, mentorat, ...) ;
- ☑ acquérir par **immersion** des expériences valorisables sur le marché du travail et/ou éprouver son projet professionnel par une mise en situation de travail réelle (stages, etc.) ;
- ☑ utiliser les outils numériques dans le cadre de ces expériences de confrontation au marché.

❓ Obligatoires ? OUI

❓ Tous ? OUI par champ de besoins

❓ Faire plus ?

OUI = enrichir son projet




12/05/2021 - version corrigée

19/05/2021



Dans le champ « se confronter », pour l'immersion,

<p>SE CONFRONTER au marché du travail</p>  <p>(ce champ de besoin concerne UNIQUEMENT les parcours intensif et direct)</p>	<p>Le demandeur d'emploi dispose d'un projet professionnel clair et, grâce au projet, il se confronte au marché du travail en étant mis en contact avec une ou plusieurs entreprises. Il a ainsi l'opportunité de :</p> <ul style="list-style-type: none">☑ construire une feuille de route pour aller à la rencontre des entreprises, adaptée à ses besoins et ses compétences ;☑ rencontrer des professionnels (parrainage, mentorat, ...) ;☑ acquérir par immersion des expériences valorisables sur le marché du travail et/ou éprouver son projet professionnel par une mise en situation de travail réelle (stages, etc.) ;☑ utiliser les outils numériques dans le cadre de ces expériences de confrontation au marché.
---	--

- Ça peut être dans une EFT qui porte le projet ? OUI
- Ça peut être une formule organisée par le porteur ? OUI
- Ça doit être uniquement une formule organisée par le Forem comme le Misip ? NON mais si c'est pertinent pour le parcours, alors il faut le faire en priorité

A voir avec le service
d'accompagnement
du Forem

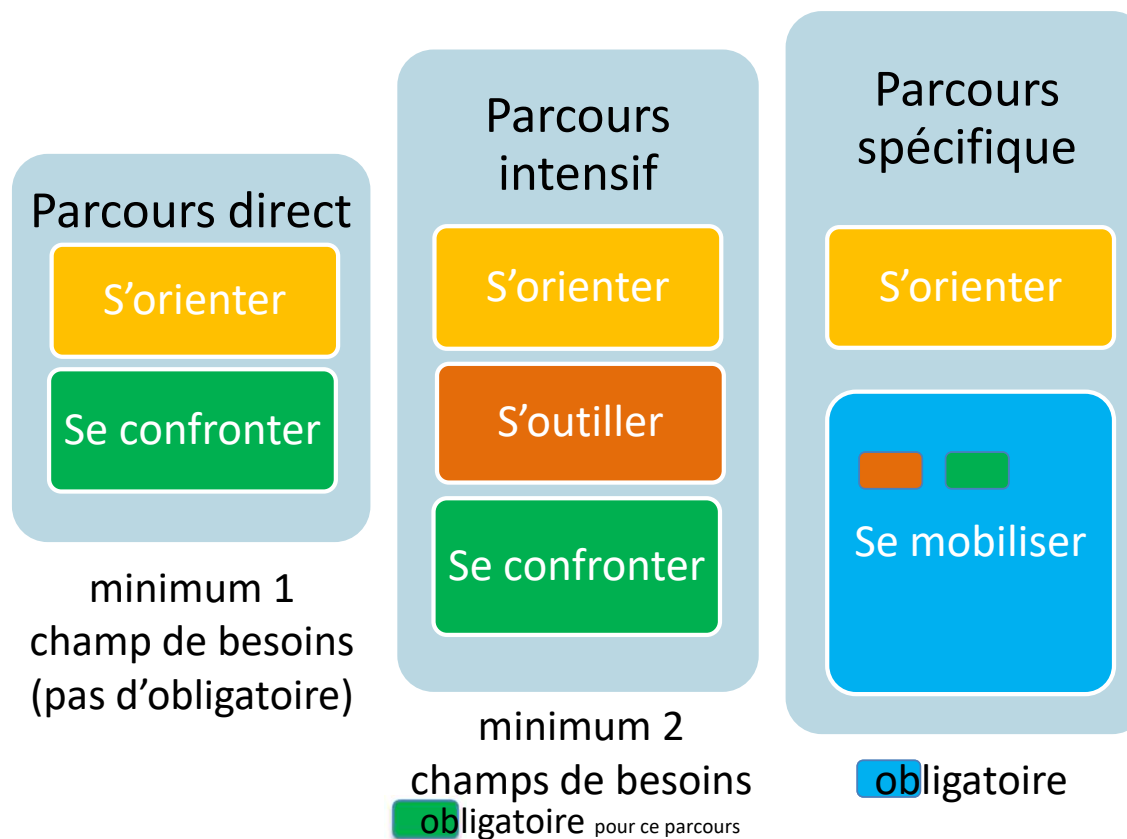
Dialogue
permanent

Articulations à
calibrer en COPIL
grâce au cadre de
référence



Focus : caractère adaptatif des contenus

- Champs de besoins établis sur base de l'analyse AMEF + IBEFE + opérateurs
- Champs de besoins à **prévoir** dans les parcours (dossier de candidature)
- Champs de besoins à activer selon le DE (**mise en œuvre adaptative**)



12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Que signifie « info sur validation de compétences » ?

<p>S'ORIENTER vers le marché du travail</p> <div style="border: 1px solid black; background-color: orange; padding: 5px; text-align: center; width: fit-content; margin: 10px auto;">S'orienter</div> <p>(ce champ de besoins concerne les 3 types de parcours)</p> <ul style="list-style-type: none">Ⓞ parcours spécifiqueⓄ parcours intensifⓄ parcours direct	<p>Le demandeur d'emploi <u>ne dispose pas d'un projet professionnel clair</u> ou doit se réorienter.</p> <p>Grâce au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> il dispose d'un état des lieux (bilan) de ses connaissances et compétences et ce, notamment dans un ou plusieurs des domaines suivants, en rapport avec son projet professionnel :<ul style="list-style-type: none">o expression orale et écrite en français,o mathématiques,o numérique ;<input checked="" type="checkbox"/> il initie, construit et/ou éprouve son projet professionnel de façon adaptée à son bilan ;<input checked="" type="checkbox"/> il est informé des procédures relatives à la validation de compétences et autres démarches utiles de façon adaptée à son projet ;<input checked="" type="checkbox"/> il appréhende le secteur d'activités relatif à son projet professionnel et est mis en contact avec des services qui répondent à ses besoins le cas échéant. <p>Contenu particulier pour le parcours spécifique</p> <p>Le demandeur d'emploi accompagné par l'assistant social du Forem²¹ présente des particularités d'ordre médical qui réduisent ses capacités physiques pour travailler.</p> <p>Grâce au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> il aura construit un projet professionnel en lien avec ses difficultés médicales et adapté à ses capacités physiques ;<input checked="" type="checkbox"/> il identifiera les postes de travail adaptés à sa situation ;<input checked="" type="checkbox"/> il aura été mis en contact avec des services qui répondent à ses besoins d'orientation spécifiques (AVIQ, Centre de revalidation fonctionnelle, CFISPA : centre de formation d'insertion socioprofessionnelle adaptée, ...).
--	--



uniquement avec les outils Forem comme le Misip ?

NON

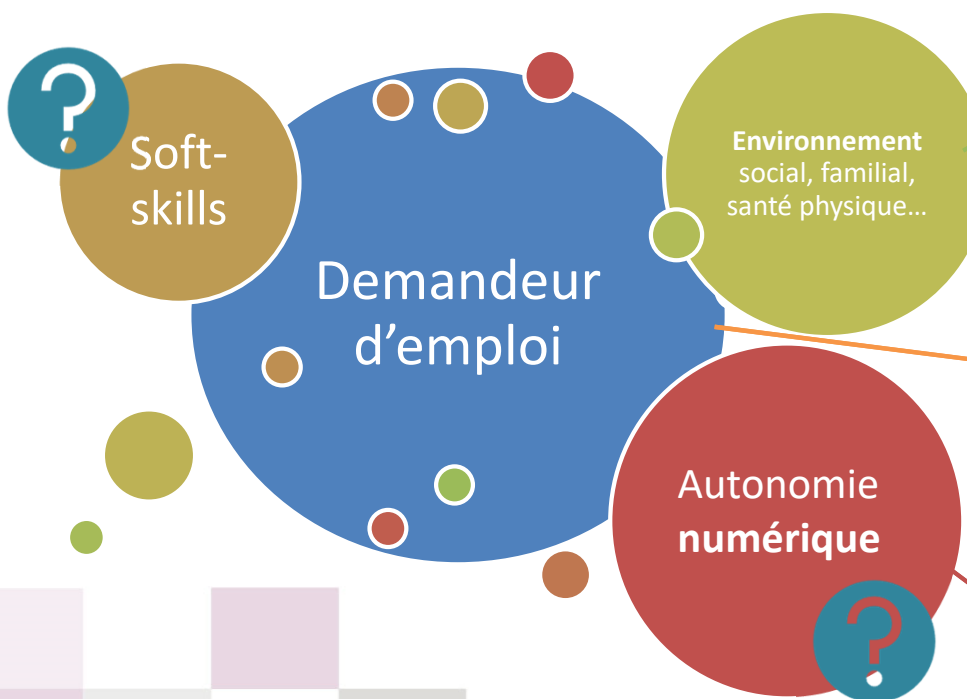
12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Focus : les éléments transversaux

Pas
projets
innovants

- Éléments à prévoir tous *potentiellement* sauf parcours spécifique car intégrés dans « se mobiliser »
- A organiser au cas par cas, si le DE en a besoin sauf parcours spécifique car d'office dans
- Si le DE en a besoin, à travailler avec lui quand il en a besoin pas sous forme de module (cfr formulaire)



Appréhender sa situation personnelle	Le participant sera éveillé à son environnement personnel afin d'en préciser et travailler les freins et les obstacles liés à sa situation sociale, financière, économique, familiale, psychologique, sa santé ou sa mobilité... entravant son insertion à l'emploi. Par exemple : comprendre la difficulté à travailler de nuit quand on vit seul avec des enfants ou qu'on ne dispose pas du permis de conduire.
Développer des savoir-faire comportementaux en lien avec l'emploi	Le participant identifiera les compétences comportementales incontournables acquises et à acquérir pour accéder à un emploi et développer ensuite une bonne pratique professionnelle ("soft-skills"). En fonction de ce bilan, le participant disposera d'un éventail d'outils pour développer ses savoir-faire comportementaux. Par exemple : confiance en soi, comment se présenter auprès d'un employeur, respect des consignes et des règles de fonctionnement de l'entreprise, ...
Développer son autonomie numérique à des fins professionnelles	Le participant aura conscience du bon usage professionnel du numérique pour accéder à l'emploi ou à la formation et s'insérer. Il sera également sensibilisé à l'importance des outils de communication et de travail à distance. Son autonomie numérique sera objectivée et soutenue à ces fins ainsi que pour favoriser l'accompagnement à distance prodigué par le Forem et les interactions avec le Forem ²⁴ . Par exemple : s'informer en recherchant de l'information efficacement, apprendre via une plate-forme en ligne, échanger via les principaux logiciels de téléconférence, effectuer des démarches administratives on-line, ...



Et le collectif ?

OK

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021





Focus : les projets innovants

- Recherches-actions / expérimentations
- &
- Formules innovantes d'accompagnement
- &
- Contenus différents des contenus attendus

cumulatif



Et recopier un projet d'un ancien appel par exemple ? Peut-être

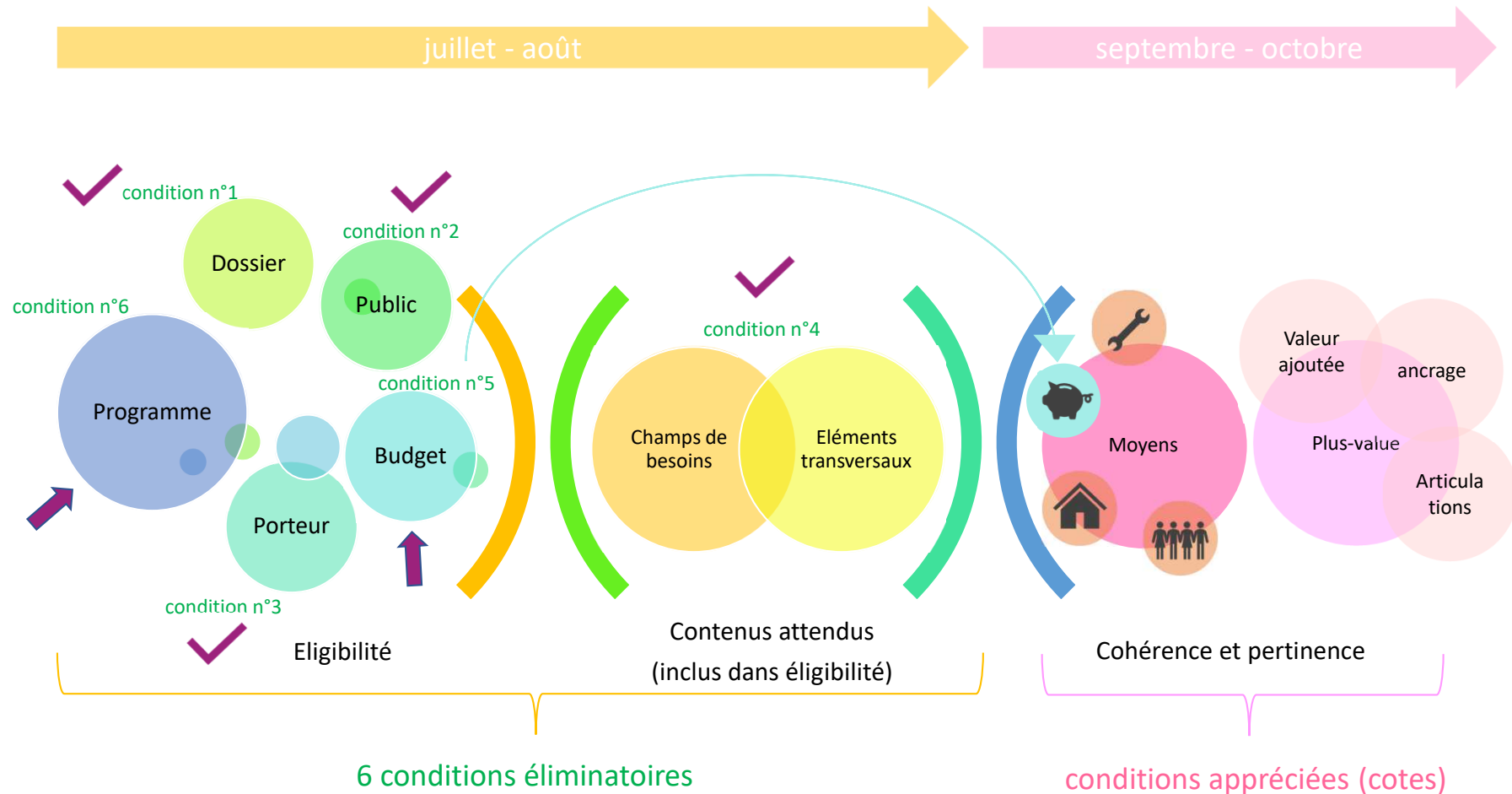
(spécifiés pour les 3 parcours de base)



Proposer de l'amont ? Peut-être

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021

Quelles conditions pour la candidature ?



Eligibilité - condition n°5 : le budget



Plafond de dépôt

1 porteur (tous les projets d'un bassin sauf parcours spécifique)

= max 1 plafond

par bassin

pour les 3 années

Dans le formulaire :



Budget du projet = 3 ans

<u>Bassin</u>	Montant maximum autorisé <u>par porteur</u> de projets dans un bassin (tous projets confondus sur ce bassin excepté les projets du parcours spécifique)
Hainaut centre	993.776,70 €
Hainaut sud	1.071.903,44 €
Wallonie picarde	716.045,87 €
Huy – Waremme	408.318,65 €
Liège	1.286.556,43 €
Verviers	528.072,42 €
Luxembourg	514.558,84 €
Brabant wallon	780.659,02 €
Namur	682.660,23 €

Eligibilité - condition n°6 : le programme

Type de parcours	Parcours direct			Parcours intensif				Parcours spécifique			
Champs de besoins	S'ORIENTER	SE CONFRONTER	TOTAL	S'ORIENTER	S'OUTILLER	SE CONFRONTER	TOTAL	SE MOBILISER	S'ORIENTER	TOTAL	
d'éligibilité (éliminatoires) du programme	Durée du parcours	Max 3 semaines	Max 5 semaines	Max 8 semaines	Max 10 semaines	Max 4 semaines	Max 8 semaines	Max 22 semaines	Max 40 semaines	Max 10 semaines	Max 50 semaines
	Volume horaire du parcours	Max 30 h	Max 30 h	Max 60 h	Max 200 h	Max 50 h	Max 200 h	Max 450 h	Max 600 h	Max 200 h	Max 800 h
	Stage (inclus dans le total du programme)	non	autorisé : max 60% du programme pour ce champ avec un plafond de 18h		non	non	autorisé : max 60% du programme pour ce champ avec un plafond de 120h		autorisé : max 60% du programme pour ce champ avec un plafond de 160 h	non	
	Prise en charge	Prises en charge : individuelles Entrées permanentes			Prises en charge : individuelles/ collectives/mixtes				Prises en charge : individuelles / collectives / mixte Entrées permanentes		

Etalement = par DE

? Ce peut être à cheval sur 2 années ? OUI car programmation continue de 3 ans

A prévoir vs. à produire = mise en œuvre adaptative

Avec
SRO en
COFIL

? Des durées minimales ? NON



Et la récurrence de l'offre ?

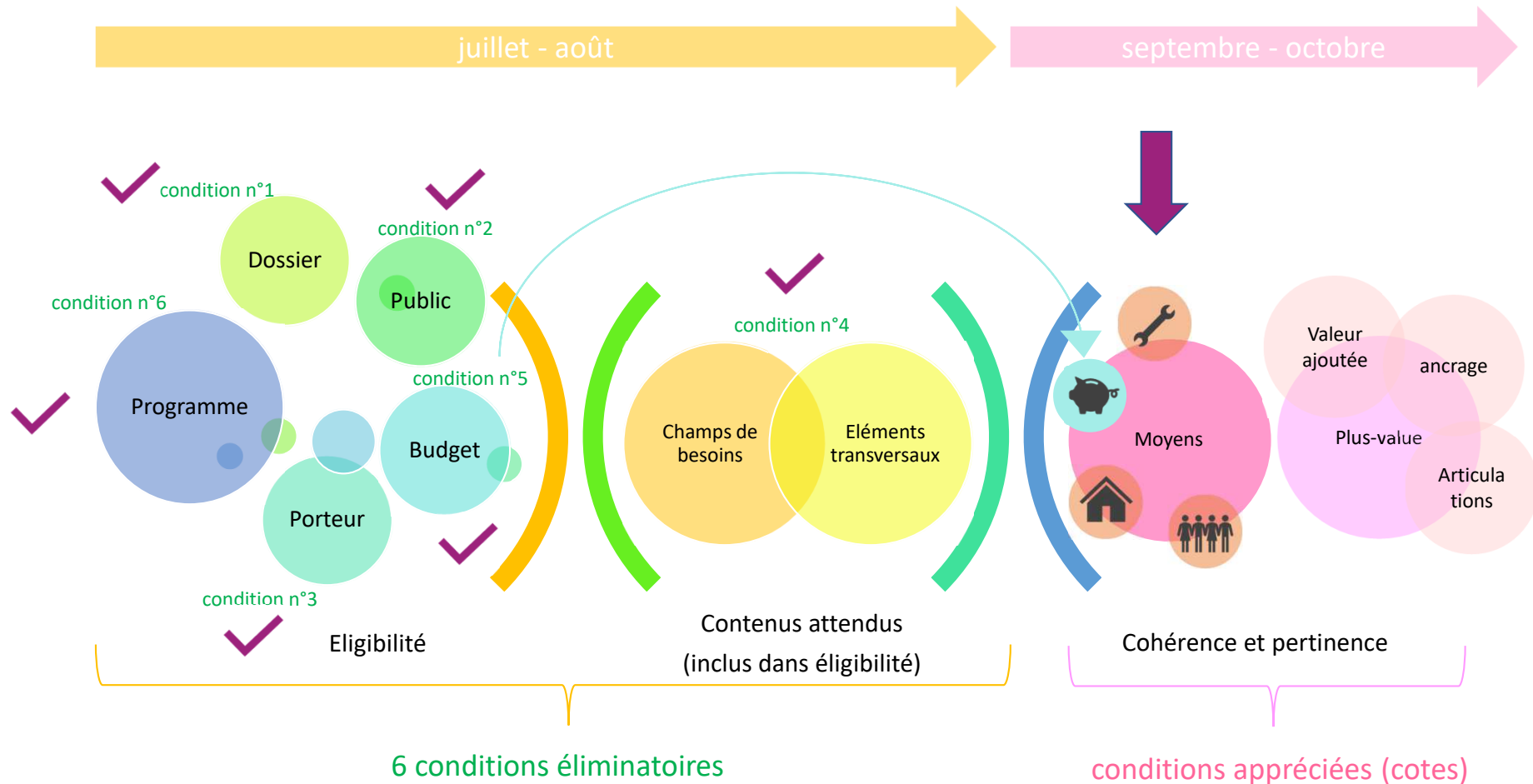
- = mettre à disposition dans Formapass 1/3 par an
- = mise en œuvre, pas éligibilité de la candidature
- = à ouvrir, pas à « produire »



Et le seuil de démarrage ?

- = pour démarrer une action collective, avoir au moins 50 % d'inscrits
- = mise en œuvre, pas éligibilité de la candidature

Quelles conditions pour la candidature ?





Moyens financiers

= niveau des ressources à prévoir pour le projet



Des ressources suffisantes ?

La subvention
n'est **pas la seule**
ressource du
projet

La subvention est un soutien financier
Elle peut être inférieure aux coûts du projet
→ **Nécessité donc de démontrer que le porteur dispose
d'autres ressources pour garantir son offre envers le DE**



Et l'interdiction de double subventionnement ?

= niveau de la justification des dépenses

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Moyens financiers

Caractère additionnel du projet

1 porteur = max 20 % de son activité régulière habituelle
tous projets cumulés

- ↪ chiffre d'affaires renseigné dans le formulaire
- représentatif de l'activité régulière habituelle
 - d'une année (le formulaire multiplie tout seul par 3)
 - d'une seule entité
 - global (toutes ressources incluses)

❓ Et si pas de CA car activité qui débute ? État de situation comptable

❓ Et la crise ?



Les moyens humains

Le porteur de projet répond seul :

- des conditions de candidature
- des conditions de mise en œuvre

→ dans la mise en œuvre il veillera à :

- la qualification
- l'expertise
- l'expérience des ressources humaine affectées au projet

NB : en ce compris les éventuels partenaires

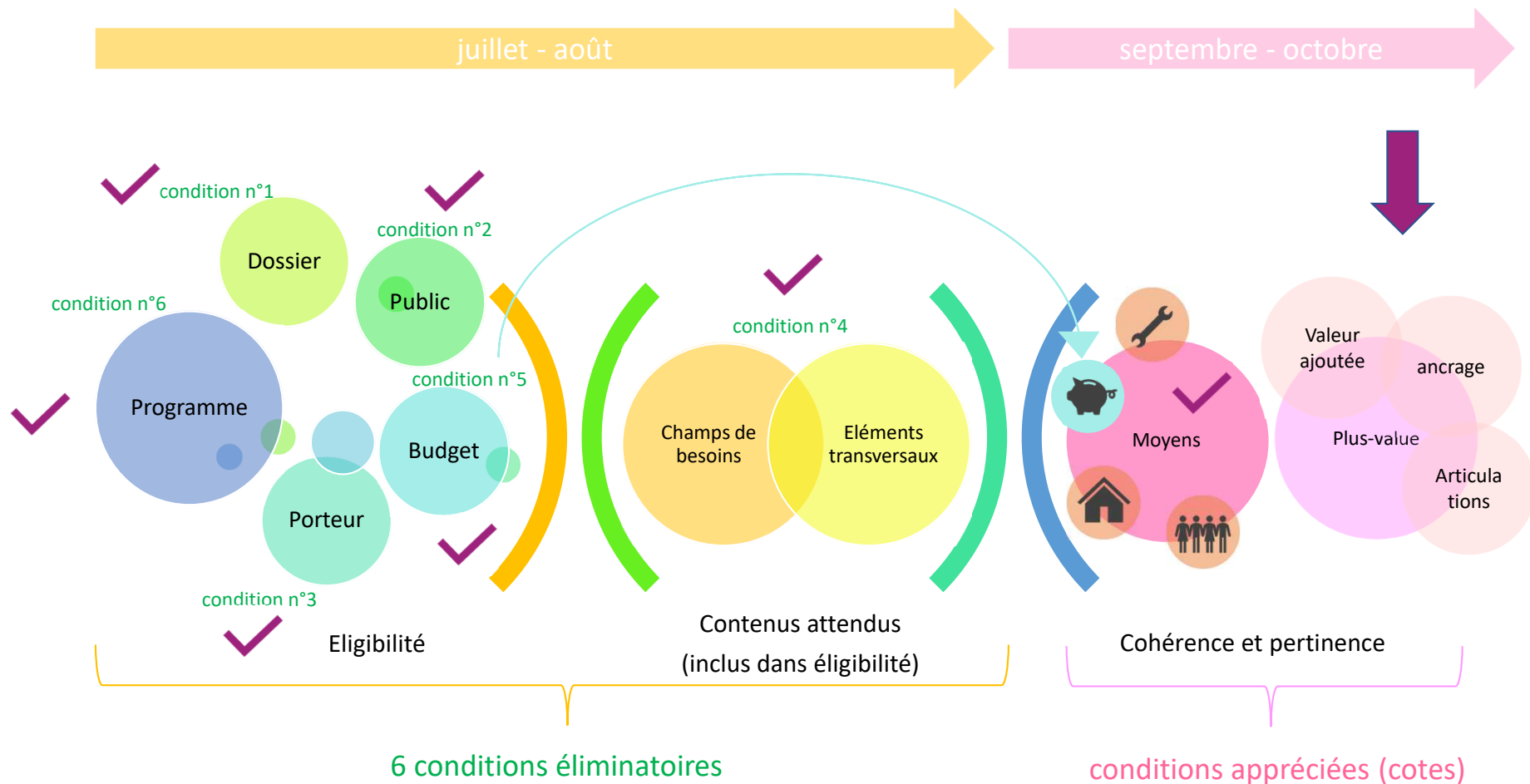


Des collaborateurs de statuts différents ? OK



A inclure dans le budget ? OUI : le budget prévoit tous les coûts mais la subvention peut être en dessous

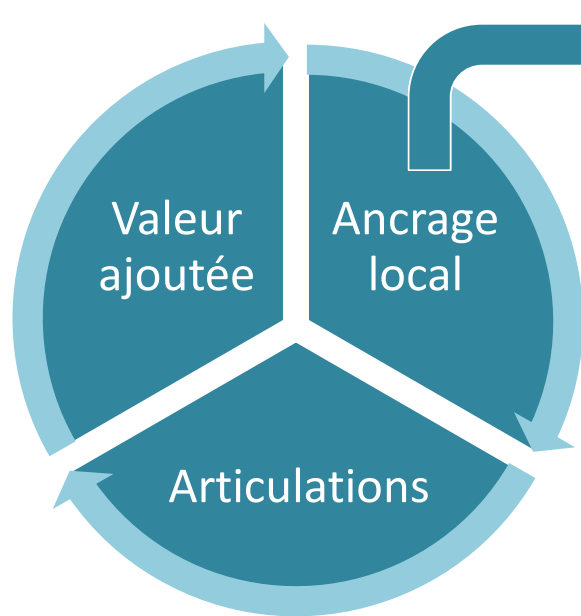
Quelles conditions pour la candidature ?





Pas de priorités déclinées par bassin comme dans l'AP9 ?

Très lourd et cadennassant



Ancrage dans le tissu socio-économique du bassin

- Collaboration avec des acteurs locaux
- Interaction avec des employeurs locaux
- Création de filières et passerelles locales
- Développement de projets locaux
- Actions de proximité
- ...

= condition de plus-value examinée par les services Forem **des bassins** au regard des besoins du bassin (cfr. analyse de besoins menée avec les IBEFE)

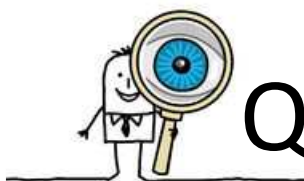
12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



3

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE (SI LE PROJET EST SÉLECTIONNÉ)

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Qu'est-ce qui **impacte** la subvention?

Les dépenses

La justification des dépenses réalisées pour l'action (dans le Dossier Financier Unique)

Les dé livrables

Le nombre de dé livrables réunis pour chaque DE ayant participé à l'action (liste fixée lors du Copil sur proposition du porteur)

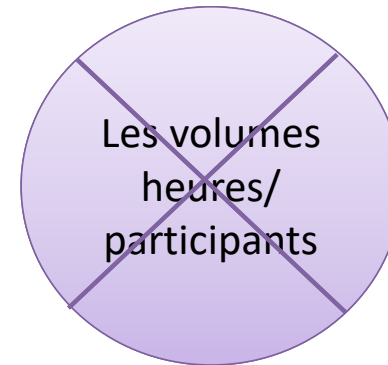
Dé livrable – définition : résultat tangible d'une production réelle, appré hensible, mesurable qui montre que les résultats visés sont atteints
(exemples : contrat de travail, attestation d'entrée en formation, dossier personnalisé, kit d'outils de recherche d'emploi (re)travaillés, ...)

Diapositive 39

DV1

DEWITTE Virginie; 11-05-21

Qu'est-ce qui **n'impacte pas** la subvention?





Quelles modalités de remboursement / récupération ?

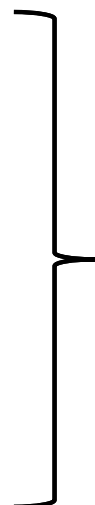
1 évaluation finale

vérification des **dé livrables**

(fixés au copil 1)

1 dossier financier

vérification des **dépenses**



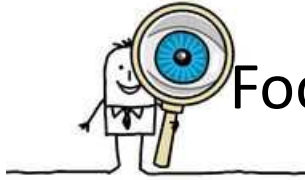
Récupérations
éventuelles



Si pas d'action du tout ou pas tout ?

Récupération des indus

Cfr texte d'appel page 32 (cas d'annulation totale ou partielle)



Focus : Formation à distance et heures en autonomie (p46)

Formation à distance

C'est quoi? :

Une formation donnée à distance par un formateur (avec encadrement organisé) via un outil numérique

✓ Peut être financée

pour le DE (contrat) et pour le porteur (subvention)
Sous certaines conditions

- des éléments de vérification prévus pour encadrer
- des modes de supervision

Démarches en autonomie

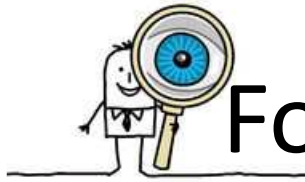
C'est quoi? :

Des actions menées par les participants sans encadrement (*elles permettent au participant de développer son autonomie, tester ses acquis, et/ou récolter des informations utiles à la réalisation du programme ou à la poursuite de leur parcours*).

Ex : visite d'entreprise, de salons...

⊘ PAS financées

- ni pour le DE (pas de contrat)
- ni pour le porteur (pas dans la subvention)

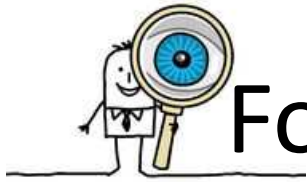


Focus : La TVA

Le montant de la subvention s'entend

TOUTES TAXES COMPRISES

- Si le porteur est assujetti, il voit avec l'Administration fiscale au besoin
- Le Forem n'a pas de position de principe de l'Administration fiscale



Focus : Le recrutement (p. 41)

Avec un cadre de référence

Adressage prioritaire

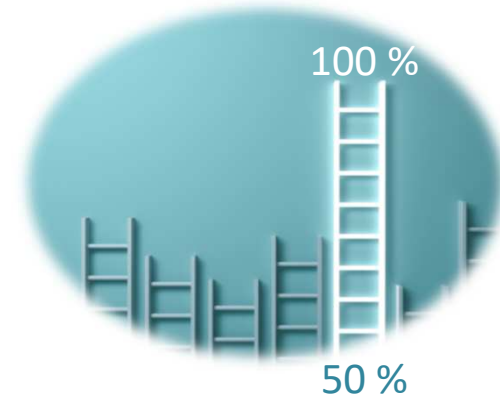


Dialogue permanent



A préciser en Copil 1

Objectif pour le Forem
=> Obligation pour le Forem



~~Impact sur la subvention ?~~



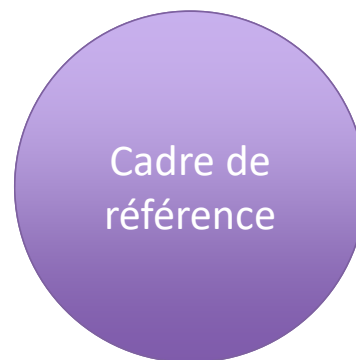
On peut refuser un DE adressé ?

« Si des places sont disponibles, le porteur ne peut pas refuser un demandeur d'emploi qui lui est adressé par le Forem. Si toutefois le porteur estime que le demandeur d'emploi adressé n'est pas admissible dans l'action subsidiée, il pourrait contacter le Forem pour un **dialogue** permettant, ensemble, de confirmer ou d'infirmier l'adressage »



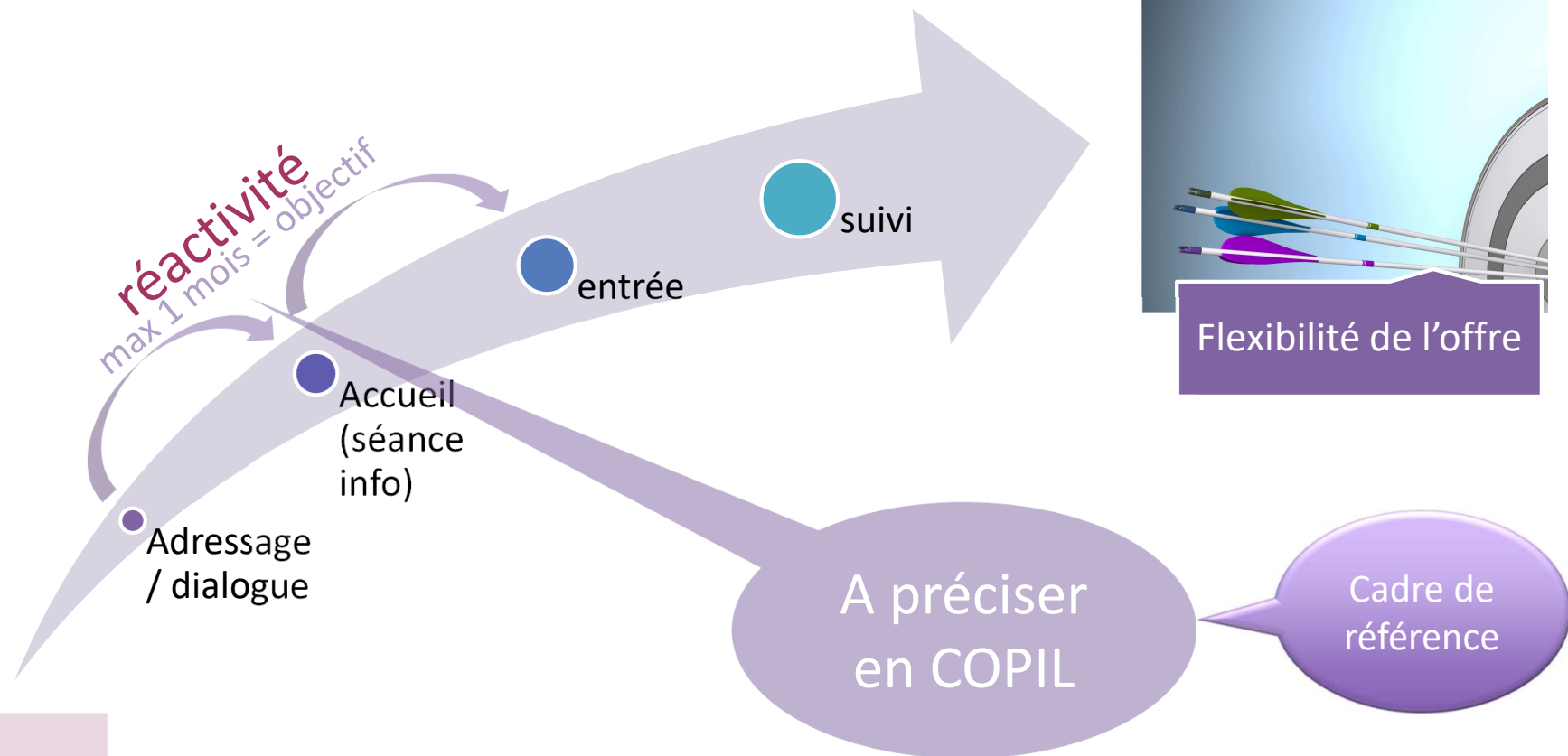
Adressage : par projet ou par champ de besoin ?

Par parcours et selon les modalités de dialogue prévues en COPIL





Focus : Les entrées permanentes



Notamment selon réalités de Formapass Notamment pour sessions collectives

12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



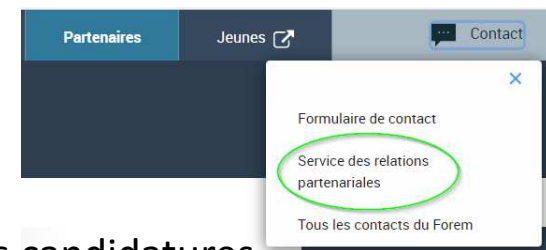
Et si la crise sanitaire se prolonge ?



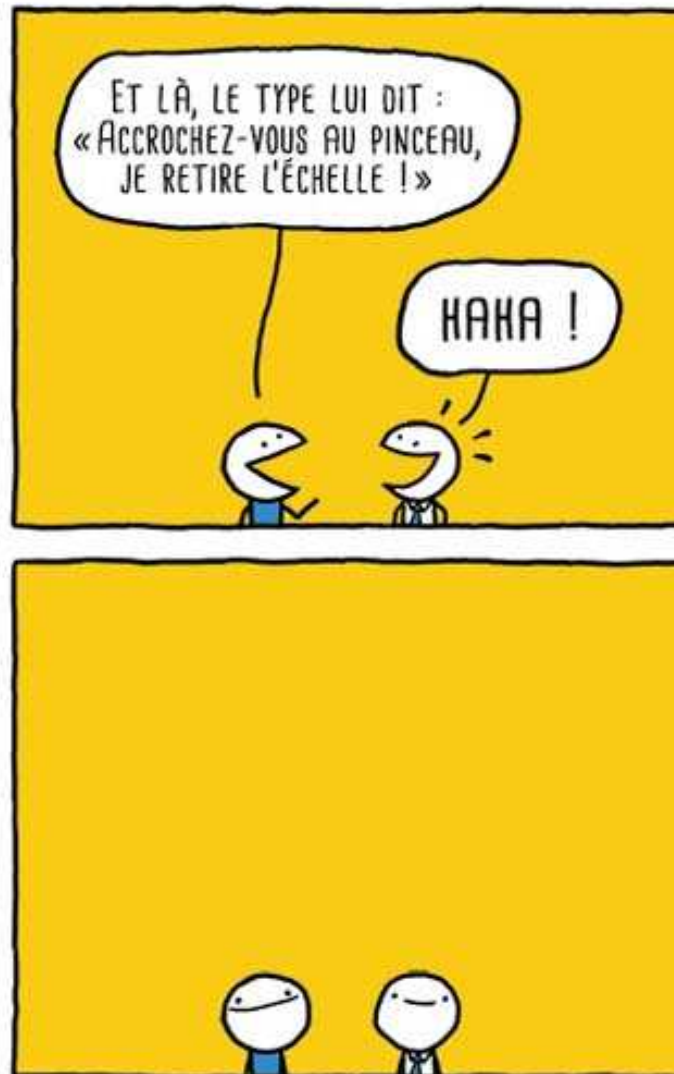
12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021



Merci !



- 1) Lire le texte et le guide du formulaire
- 2) Visionner les 2 webinaires > **REPLAY + supports**
- 3) S'adresser au SRO si des doutes persistent, jsq clôture des candidatures



12/05/2021 - version corrigée
19/05/2021